

# ISÈRE | Le conseil national se réunit aujourd'hui à Paris

## Législatives : la liste des candidats

### Les Républicains validée ce samedi



**2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Magalie Vicente, 39 ans, élue d'opposition à Échirolles. Déjà candidate en 2012.



**5<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Philippe Langenieux-Villard, 61 ans, maire d'Alleverd, député de 1993 à 1997.



**8<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Maryline Silvestre, 44 ans, adjointe au maire de Vienne en charge de l'environnement.



**3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Élodie Léger, 24 ans, en formation pour être directrice d'Ehpad.



**6<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Alain Moyne-Bressand, 70 ans, député depuis 1988 et maire de Crémieu.



**9<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Bruno Gattaz, adjoint au maire de Voiron en charge de l'urbanisme.



**4<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Sandrine Martin-Grand, 45 ans, vice-présidente du conseil départemental, élue d'opposition à Varcès.



**7<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Jean-Pierre Barbier, 56 ans, député depuis 2012 et président du conseil départemental de l'Isère.



**10<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION**  
Vincent Chriqui, 44 ans, maire de Bourgoin-Jallieu, conseiller départemental de l'Isère. Déjà candidat en 2012.

C'est presque une simple formalité en Isère. Le conseil national des Républicains se réunit aujourd'hui à Paris et devrait valider les investitures aux législatives déjà annoncées par les candidats eux-mêmes.

#### La 1<sup>re</sup> circonscription "réservée"...

Seul changement – et pas des moindres – la première circonscription. Un temps dévolue à Aurore Trignat, secrétaire départementale adjointe des Républicains, elle devrait finalement être réservée à des « cousins » comme le précise Thierry Kovacs, président des Républicains Isère. Par « cousins », il faut entendre un candidat de l'UDI ou du MoDem : « C'est une circonscription gagnable. C'est à eux de décider ce qu'ils veulent faire », ajoute le maire de Vienne. On comprend dès lors que cette circonscription leur sera donnée si

les deux partis trouvent un accord. En résumé : si l'UDI ne présente pas de candidat dans les neuf autres circonscriptions.

Car pour l'heure, plusieurs personnalités du parti centriste briguent le poste de député. C'est par exemple le cas dans la 8<sup>e</sup> circonscription avec le maire de Pont-Évêque Martine Faïta. « Je suis toujours candidate. Je vais distribuer ma profession de foi dans les prochaines semaines », confirme-t-elle, prônant une candidature unique à droite. « Mais ce sera aux instances nationales des deux partis de désigner la meilleure d'entre nous. »

Une candidature unique que souhaite également Maryline Silvestre (LR) qui a déjà le soutien du MoDem. L'élue a appelé Martine Faïta hier pour lui annoncer la confirmation de sa candidature : « C'est une question de respect. J'en ai marre des coups bas. Je souhaite que

l'on instaure un esprit de franchise. » De quoi décontenancer Martine Faïta qui ne semble pas sensible à cet appel. « Pour l'instant, les négociations sont interrompues dans la 8<sup>e</sup> circonscription. Elles reprendront la semaine prochaine », explique-t-elle en précisant que l'information vient directement du cabinet du président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde.

Enfin, parmi les autres candidats isérois, on note la présence de Jean-Pierre Barbier. Pourtant, le député sortant de la 7<sup>e</sup> circonscription laisse toujours planer le doute quant à son éventuelle candidature. La loi sur le cumul des mandats l'obligeant, s'il est élu, à choisir entre son poste de député et celui de président du conseil départemental.

Clément BERTHET

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin.